



Certificats d'économies d'énergie

Programme n° PRO-INNO-42

Mobil'Ethic

1. Secteur d'application

Innovation favorisant les économies d'énergie.

2. Dénomination et objet

Programme porté par Incub'ethic qui vise à déployer l'écomobilité des salariés modestes en zone rurale et périurbaine sur 18 Zones d'activités commerciales (ZAC).

Ce programme a pour objectif de :

- De mieux appréhender et lever les freins d'accès aux solutions de mobilité durable pour les salariés dans le cadre des transports domicile-travail ou lors de déplacements professionnels ;
- Expérimenter en grandeur réelle une solution globale de mobilité associant la mobilité douce, marche, vélo, trottinettes, vélo à assistance électrique (VAE), transport à la demande (TAD) pour les déplacements de proximité, le covoiturage ou l'autopartage en véhicule écologique électrique ou bio-GNV pour les plus longs trajets ;
- Accompagner et sensibiliser les bénéficiaires sur une période de 18 mois, en levant les freins à l'écomobilité ;
- Élaborer un guide des bonnes pratiques permettant de motiver les salariés et les entreprises vers la mobilité écologique et de fournir aux collectivités des voies de participation financière auprès des salariés en précarité énergétique.

Le volume de certificats d'économies d'énergie délivré dans le cadre de ce programme n'excède pas 900 GWh cumac sur la période 2020-2022.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

La contribution au programme ouvre droit à la délivrance de certificats d'économies d'énergie pour les contributions versées jusqu'au 31 décembre 2022, dans les conditions prévues par l'arrêté du 4 septembre 2014 modifié fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur et conformément à la convention signée entre l'Etat, l'ADEME, Incub'ethic et les autres parties concernées.

4. Volume de certificats en kWh cumac

Volume de certificats	=	Contribution (en €)	/	Facteur de proportionnalité (en € / kWh cumac)
V		C		0,005